



MARS 2024 • N° 1055

Le PG-CATM

Pages spéciales départementales

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313



ACPG-CATM-OPEX-CONJOINTS SURVIVANTS de COMBATTANT et SYMPATHISANTS DE LA GIRONDE

EDITORIAL - RETROSPECTIVE D'UN COMBATTANT

"Hier est parti. Demain n'est pas encore arrivé. Nous avons seulement aujourd'hui" - Mère Térésa.

1946, la Constitution est approuvée par référendum. Parallèlement l'Association A.C.P.G. (Prisonnier de Guerre) Canton de Bègles est créée.

1963, arrivée des C.A.T.M. dans la Fédération des P.G. qui devient F.N.C.P.G.-C.A.T.M. de Bègles.

1992, Traité de Maastricht. Cette même année le deuxième Président A.C.P.G.-C.A.T.M. de Bègles, après trois décennies quitte ses fonctions.

Sollicité, moi, jeune retraité, deux ans plus tard, je suis en charge de ce canton qui comptait cent-quatre-vingt-dix-sept adhérents, dont trente-huit veuves. Bien sûr chacun m'encouragea, certains forcèrent un peu le trait, mais après quelques réticences de circonstance, j'accédais à la fonction présidentielle, mission exigeante qui demande une certaine rigueur mais tellement enrichissante.

A la fin d'une commémoration, je fus le témoin involontaire de la désespérance d'hommes et de femmes qui, pour la plupart avaient été Prisonniers tandis que d'autres attendaient quelqu'un qui ne reviendrait jamais. Tous se sont éparpillés emportant avec eux leur solitude. L'émotion qui me submergea fut tellement forte que je décidais, avec le consentement de mon épouse, que, lors de la prochaine cérémonie, un repas serait servi à la maison. Chose dite, chose faite.

Ce fut le déclic. PG et CATM ne formèrent plus qu'un. Devant l'âpreté de la vie, le social se développe. Le temps passant, le ciel s'éclaircit. Avec mon équipe, quel bonheur de pouvoir apporter un peu de joie à tous ces blessés de la vie. Parmi les nombreuses réjouissances, le "repas gamelle" tant attendu où chacun se remémore son passé et cette guerre, oui, celle qui aurait dû être la dernière...

Avec l'ULAC (Union Locale Anciens Combattants) de Bègles dans une ambiance joyeuse que de sorties et lotos pour faire fructifier notre compte bancaire (dit le nourrain).

Au revoir aux années mille-neuf-cents, bonjour aux années deux mille. Pour fêter ce passage et récompenser les membres du bureau un spectacle dans un cabaret de la région, pour la plus grande joie de toutes et tous, leur a été offert.

2024 est une année bissextile. Paris accueille les J.O. (Jeux Olympiques), quant à nous, nos effectifs sont réduits à leur plus simple expression. Osons la comparaison, n'oublions pas que nous sommes en terre d'ovale. Le canton de Bègles se compose de vingt-trois sélectionnés en comptant les remplaçants. Mais, comme leur homologue, l'équipe première, ils sont fiers et portent haut le DRAPEAU DE LA FRANCE.

Les saisons passent et se succèdent au rythme des événements.

La chaîne ne s'est pas rompue. Quelques nonagénaires m'attendent avec impatience en fin d'année pour leur cotisation et surtout le calendrier. Cette petite visite, luciole dans leur vie, est toujours un moment d'échange et de plaisir. Beaucoup sont partis pour un voyage sans retour.

Je suis le "dernier survivant" de cette épopée. Comme Napoléon Bonaparte qui "du haut de ces pyramides quarante siècles..." pour moi ce sont trente années qui défilent sous la bannière de l'incertitude de l'avenir.

Toujours en adéquation avec Mon équipe qui évolue avec son temps, je reste déterminé.

J'exprime ma reconnaissance à "Mes Adhérents" qui, malgré l'âge et les vicissitudes de la vie, restent fidèles.

En l'an 2024, je fêterai mes quatre-vingt-douze printemps. Devant cette rétrospective positive "je rempile", en espérant que ma santé le permette, afin que nous puissions vivre d'autres années ensemble. Je n'ai pas porté le Canton, non, c'est lui qui m'a permis d'accomplir ce dont pourquoi j'ai été élu.

Rugbyman je fus, supporter je reste, Combattant j'ai été, Ancien Combattant est ma condition, porteur de Mémoire pour annihiler l'oubli, je suis.

En ce début d'année, je vous offre cette devise que j'ai faite mienne, celle de Jean l'Aveugle (Jean 1^{er} de Luxembourg) transmise par le Roi d'Angleterre à son fils Edouard Plantagenêt, "le Prince Noir" :

"Ich Diene", qui signifie "Je Sers"

Michel DAVID
Président du canton de Bègles



Association Départementale
CPG-CATM-TOE-OPEX-Symp et VVES
de GIRONDE

Maison du Combattant
97 rue de Saint Genès
33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.92.85.88
acpgcatm33@gmail.com

NOUVEAU !!!

Le site de notre Association Départementale est mis en ligne !!

Vous y trouverez des renseignements, des photos, les journaux, la boutique, les imprimés et bien plus.

Pensez à donner le lien à vos proches, aux voisins...

Faisons-nous connaître !

<http://www.acpgcatmopex33.fr/>

Voeux de l'Association Départementale

Mardi seize janvier deux-mille-vingt-quatre à quatorze heures quinze au siège social sis 97 rue de Saint Genès à Bordeaux, le Président Départemental Serge Blüge présente les vœux de l'Association Départementale.

M. Blüge, Président Départemental, présente ses vœux à l'auditoire ainsi qu'à leurs proches, associant les adhérents des cantons et sections. Il souhaite bonheur, santé et concrétisation de leurs projets. Le Président adresse ses remerciements aux membres du Comité Directeur élargi, soulignant que sans leur engagement sans faille et leur présence indéfectible, il aurait été impossible à l'Association Départementale de mener à bien les actions collectives qui ont été portées :

Parmi les nombreux ateliers il en évoque quelques-uns :

- Tous les adhérents sont éligibles à tout poste, à toute fonction,
- ESAT de La Réole. Projet d'implanter des panneaux photovoltaïques ainsi que des terrains à récupérer (actuellement en herbe)
- Actualisation des statuts, et du règlement intérieur,
- Création d'un site internet dont le lien de l'U.R.L. vous sera communiqué ultérieurement.

Pour l'année à venir, le Président espère que l'association et ses activités vous apporteront toute la satisfaction recherchée et que cette passion commune perdurera encore de nombreuses années rappelant sa détermination à pérenniser cette connexion émotionnelle.

Après avoir réitéré ses vœux pour l'an 2024, l'assistance est conviée au vin d'honneur où, tradition oblige, le verre de l'amitié est accompagné de la conventionnelle galette des rois.

Lucette Mitteau
Secrétaire départementale

ASSEMBLEE GENERALE BEGLAISE



"L'Association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices..." URSSAF (article premier définissant ce qu'est l'association).

Dimanche 21 janvier 2024, le canton de Bègles a tenu son Assemblée Générale en présence de Madame la déléguée aux Combattants de Bègles et du Président Départemental Serge Blüge. Ce dernier informa l'assistance de l'évolution des Statuts de l'Association Départementale ainsi qu'une possible économie substantielle (environ 30 %) sur la facture EDF, s'agissant d'une étude pour doter l'ESAT de La Réole de panneaux photovoltaïques. Il poursuit par le constat d'un manque de notoriété de l'Association, d'où la création d'un site sur le Web en cours de finalisation avant sa présentation officielle au Comité Directeur puis aux commissions.

Malgré la température aux degrés négatifs, vingt-cinq personnes s'étaient déplacées pour écouter le résumé des activités 2023. Ces dernières ont apporté leurs remarques, proposé des idées nouvelles. Les différents rapports (moral et financier), après un vote à main levée, sont adoptés à l'unanimité.

Sous l'autorité du président départemental, l'Assemblée a procédé au vote du bureau 2024, à main levée, par ordre chronologique :

- Président : Michel David
- Secrétaire : Lucette Mitteau
- Trésorière : Edwige Saurel
- Vérificatrice aux comptes : Marie-Thérèse Buton
- Vérificateur aux comptes : Pierre Crespos.

Le verre de l'amitié a conclu cette séance de travail prélude au repas convivial où tous les participants étaient conviés.

Michel David
Président du canton de Bègles

ASSEMBLEE GENERALE DU CANTON DE MERIGNAC



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 17 janvier 2024 à 10 h 30 à la Maison du Combattant à Mérignac en présence de Serge Blüge président départemental des ACPG - CATM - OPEX - Conjointes Survivants de Combattant et Sympathisants et de Olivier Gauna, président du Comité d'Entente et Conseiller Municipal représentant M. le Maire Alain Anziani.

Avec plusieurs absences pour maladie, le président ouvre la séance. Après avoir fait observer une minute de silence à l'assemblée pour nos chers disparus dans l'année, le président donne les effectifs 2023 qui reste stable.

Puis celui-ci fait le rapport d'activité. Le trésorier prend ensuite la parole pour le rapport financier. Après vote, les deux rapports furent approuvés à l'unanimité.

Serge Blüge prit ensuite la parole pour nous donner des informations sur la Fédération Nationale et sur l'Association Départementale.

Nous passons ensuite au renouvellement du bureau, le président renouvelle son mandat, il forme son nouveau bureau comme suit :

- Président actif : Roland Bousquet
 - Président délégué : Jean-Baptiste Tharaud
 - Trésorier : René Larregain
 - Secrétaire : Roland Bousquet
 - Porte-drapeau : Claude Cansian
 - Délégué au Comité Directeur Départemental : Roland Bousquet
 - Délégué adjoint : Jean-Baptiste Tharaud
 - Vérificateurs aux comptes : Jacques Bersier et Jean-Pierre Morizot
- Après vote, le bureau est élu à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Olivier Gauna qui nous fait un condensé sur la vie du comité d'entente et sur le manque d'adhérent qui se fait de plus en plus réel. La séance est levée à 11 h 30 et un verre de l'amitié est offert par le bureau sortant.

Roland Bousquet

Président et secrétaire cantonal de Mérignac

CEREMONIE HOMMAGE AUX MORTS EN ALGERIE 5 DECEMBRE 2023 A MERIGNAC



Le mardi 5 décembre 2023 a été célébré l'hommage aux Morts en Algérie au Monument aux Morts de la ville en présence de Mme Boisseau Adjointe au Maire déléguée aux affaires militaires et à la Mémoire, et en présence des autorités civiles et militaires.

Après la montée des couleurs en présence de nos porte-drapeaux, le discours du Ministre des Armées fut lu et les différentes gerbes déposées. Sonnerie aux morts et minute de silence furent observées.

La cérémonie se termina par les remerciements des autorités aux porte-drapeaux qui sont présents par tous les temps. Un vin d'honneur fut offert par la Municipalité à la Maison du Combattant.

Roland Bousquet

Président et secrétaire cantonal

NOËL EN REOLAIS

"Accomplis chaque acte de ta vie comme s'il devait être le dernier"
Marc Aurèle

Jeudi 21 décembre 2023, le Centre Jean Bernard de La Réole fête l'année nouvelle qui se profile et Noël en avant-première.

Pour cette occasion la salle des fêtes de Saint Vivien de Monségur, gentilé Saint-Viviennoises, s'est parée de ses plus beaux atours. C'est une symphonie de nuances de vert. Devant chaque couvert est déposé un sachet mystère, délicate intention.

Cent-trente personnes sont présentes. M. Serge Blüge, président départemental représentant l'Association Départementale des Combattants de la Gironde, honore l'invitation.

"Les personnes en situation de handicap" sont les hôtes privilégiés de ce moment convivial. Quelle joie de vivre, acteurs inconditionnels ils savourent pleinement l'événement encouragés par l'animateur qui les emmène, au son de rythmes tropicaux, dans un voyage nommé : "IMAGINATION". Ils irradient de plaisir.

Tout à une fin. De retour de cette escapade virtuelle les voici réunis autour d'un repas de gala. La journée s'achève, avant leur départ ils reçoivent une corbeille garnie de produits festifs. Le firmament se reflète dans leurs yeux. A cet instant précis flotte un sentiment de bonheur intense.

Protagonistes prépondérants du Centre Jean Bernard à La Réole : ESAT - FOYERS - SAPPH Gironde, je reste coite devant votre implication

qui suscite cette confiance aveugle que l'on perçoit au travers des comportements de personnes à qui vous offrez LE DROIT D'AVOIR UNE VIE NORMALE. La béotienne que je suis découvre votre univers pourvu d'empathie, laquelle, comme le "merle blanc", est une denrée rare. Donnant le meilleur de vous-même quotidiennement, déterminés, professionnels, en mesure d'intervenir à chaque seconde, jetant discrètement des regards protecteurs, comme les scouts vous êtes "toujours prêts".

Partie intégrante des systèmes de valeur, collaborateurs des entités de : - "L'ESAT CENTRE JEAN BERNARD au FOYER d'HEBERGEMENT et de VIE en passant par le SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE pour les Personnes en situation de handicap (SAPPH) Gironde".

Personnes invisibles de la philanthropie, permettez-moi de formuler ce sentiment complexe que l'on nomme admiration en emprunt avec déférence une expression teintée d'un brin de désinvolture pour vous dire simplement :

Mesdames et Messieurs "CHAPEAU BAS".

"Ceux qui mettent le soleil dans la vie d'autrui le mettent dans leur vie" - Sir James Barry

Lucette Mitteau

Secrétaire départementale

COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE A MONSEGUR

Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Monument aux Morts de Saint Vivien de Monségur :

**Robert Faure
3 mars 1962**

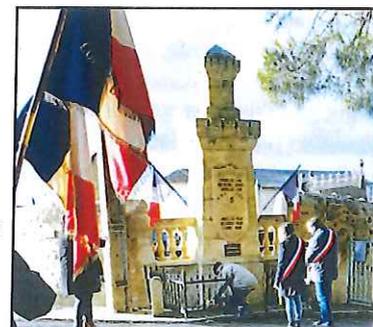


Monument aux Morts de Saint Sulpice de Guilleragues :

**Jacques Pouchou
19 février 1964**

Monument aux Morts de Monségur :

**Jean-Paul Glanet
22 juillet 1961**



Nos drapeaux ont rendu hommage et également déposé une gerbe, pour nos trois camarades CATM du canton tués en Algérie.

COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE A PODENSAC



Le 5 décembre 2023, s'est déroulée la Commémoration officielle et incontournable de l'hommage aux Morts lors de la Guerre d'Algérie et des combats Tunisie/Maroc. Le site de Barsac a accueilli une forte délégation d'Anciens Combattants, d'autorités civiles et militaires, et d'une représentation de seize porte-drapeaux. Quelques absents pour cause de maladie n'ont pu honorer de leur présence cette invitation.



Sous un temps assez clément, le souvenir de mémoire a débuté aux Monument aux Morts pour la levée des couleurs, le dépôt de quatre gerbes (mairie, école, députée et AC). S'en est suivi la lecture du message de l'UFAC, de la sonnerie au Morts par la fanfare de Beguey/Cadillac, la minute de silence et de la Marseillaise reprise en chœur par tous. Une solennelle remise de décorations très méritée pour services rendus à la Nation a permis aux personnalités de remercier publiquement cinq personnes très engagées pour pérenniser notre Association. Le salut aux Porte-drapeaux a clôturé de belle manière cette première partie.

Un bref défilé en ville a permis de se retrouver à l'église du village accueilli par le Père Robert de Lussy. C'est d'ailleurs ce prêtre qui a officié dans la pure tradition de ces moments de recueillement, la chorale de Patricia d'Illats complétant cette célébration avec des chants adaptés à cette journée.

La dernière étape était le rendez-vous à la magnifique salle des fêtes Bastard. Les discours d'usage du Président Cantonal et du Maire de la commune ont souligné l'importance de ce 5 décembre. Chacun a pu exprimer sa reconnaissance de continuer à honorer nos soldats de ce dramatique conflit d'Afrique du Nord, mais aussi d'avoir une pensée pour tous nos militants et citoyens français qui, de part le monde, défendant nos couleurs bleu, blanc et rouge. Deux magnifiques trophées gravés aux noms du premier magistrat, Dominique Cavaillois, et de son premier adjoint Philippe Block ont été offerts par l'Association, en les remerciant de leur hospitalité.



Le vin d'honneur de la municipalité a été le bienvenu et enfin le repas aux quatre vingt dix personnes tant attendu par toutes et par tous. Le déjeuner succulent et bien préparé par notre traiteur habituel, le Relais Bazadais, a satisfait les plus fins palais. Une bourriche de 25 lots a permis aux heureux gagnants de les remercier de leur générosité avant que chaque dame reçoive une rose dans une ambiance des plus chaleureuses.

André Pallaruelo
Président cantonal de Podensac

COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE A SAINT LAURENT D'ARCE (canton de Saint André de Cubzac)

Cérémonie du 5 décembre à Saint Laurent d'Arce pour rendre hommage aux Morts en Algérie.



Objectifs du Service National Universel et Travail de Mémoire



COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE A VILLENAVE D'ORNON



Commemoration du 5 décembre à Villenave d'Ornon. Dépôt de gerbes par M. Michel Poignonec Maire de Villenave d'Ornon et du président cantonal des PG-CATM en présence du Médecin en Chef Marc Puidupin de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué et de nombreux Villenavais.

Christian Bourhis
Président cantonal

BUREAU PESSAC

En sa séance du jeudi 18 janvier 2024, l'Assemblée Générale des CPG-CATM du canton de Pessac, réunie à la salle de l'Orangerie Parc Cazalet à Pessac, a élu son nouveau président pour l'année 2024 : M. Claude Monlun. Le renouvellement complet du bureau 2024 s'est effectué le 25 janvier au siège de la section. La composition du nouveau Conseil d'Administration 2024 sera rééligible au cours de l'Assemblée Générale Statutaire 2025.

Composition du Conseil d'Administration :

Président d'Honneur : Jean Lafon

Président Honoraire : Claude Alcoléa

Secrétaire Honoraire : Jean-Pierre Helmereich

Président actif : Claude Monlun

Vice-président : François Moralès

Secrétaire : Christiane Rousseau-Simon

Trésorier général : Pierre Cayuela

Trésorière adjointe : Marie-Claire Aloy

Vérificateurs aux comptes : François Moralès - Jean Soupet

Commission sociale : Jeanine Benesse

Membres de la commission sociale : Christiane Rousseau-Simon et Raymond Millepied

Déléguées aux Veuves : Christiane Rousseau-Simon et Marie-Claire Aloy

Porte-drapeau : William Sansé

Commission des fêtes : Christiane Rousseau-Simon

Membres de la commission des fêtes : Marie-Claire Aloy - Claude Monlun - François Moralès - Jean-Claude Chastres et William Sansé.

Nos associations ont le devoir d'organiser le travail de mémoire que nous ne pourrions plus assurer rapidement.

Notre devoir est de rechercher dans nos cantons des jeunes de 16 à 17 ans, avec accord parental, qui assureront cette tâche dans un avenir très proche.

Les objectifs assignés au SNU sont au nombre de trois :

- Cohésion sociale, territoriale et mémoire
- Prise de conscience, par chaque génération, des enjeux de la Défense et de la Sécurité Nationale
- Développement de la culture de l'engagement.

Le SNU doit favoriser le brassage social et territorial et permettre à chaque jeune d'être acteur de sa citoyenneté.

Il s'agit de construire un projet de société qui vise à la transformer en impliquant les jeunes générations qui seront à la fois les bénéficiaires et, en partie, les organisateurs de ce projet.

Sa conception devra donc être collective. Une large place devra être accordée à l'innovation pour rendre ce dispositif attractif, et qu'il puisse donner lieu à une réelle reconnaissance de l'engagement.

Il ne saurait, enfin, être question de définir un parcours rigide et obligatoire, qui ne répondrait ni aux objectifs des pouvoirs publics ni aux attentes de la jeunesse.

Les grands principes du Service National Universel.

Le gouvernement a validé les grands principes d'architecture proposés par le groupe de travail, et notamment son organisation en deux phases distinctes.

La première phase du SNU, dans le prolongement de l'obligation scolaire, constituera l'aboutissement du parcours citoyen, débuté à l'école primaire et poursuivi au collège. Effectuée aux alentours de 16 ans, elle sera d'une durée d'un mois maximum et comportera une période d'hébergement collectif.

Vécue par une classe d'âge entière quels qu'en soient l'origine, le sexe, le milieu ou le territoire, cette phase comprendra une occasion de vie collective permettant à chaque jeune de créer des liens nouveaux, d'apprendre une façon neuve de vivre en commun, de développer sa culture d'engagement pour affermir sa place et son rôle au sein de la société. Elle sera aussi l'occasion de détecter les difficultés de certains jeunes (lecture, santé, insertion, etc.) et d'y remédier par une orientation vers les dispositifs adaptés.

Dans un second temps, chaque jeune sera encouragé, notamment par des mesures d'attractivité variées et ciblées, à poursuivre volontairement une période d'engagement d'une durée d'au moins trois mois, liée à la défense et la sécurité (engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile), à l'accompagnement des personnes, à la préservation du patrimoine ou de l'environnement ou encore au tutorat, sans que cette liste soit limitative. L'offre des différentes opportunités d'engagements, civils ou militaires, intégrera les volontariats existants et des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. À titre d'exemple, l'actuel service civique sera l'un des moyens d'accomplir cette seconde phase du SNU.

Renseignement sur le site SNU

Au travail !!!!!

Serge Chauré

FETE DE SAINTE BAZEILLES

La symbolique des combats des Marsouins et Bigors contre les Bavaois à Bazeilles les 31 août et 1^{er} septembre 1870 jusqu'à la dernière cartouche



Depuis 1952, les Marsouins et les Bigors des Troupes de Marine, où qu'ils se trouvent, en France ou ailleurs dans le monde, commémorent chaque année le souvenir des combats héroïques de Bazeilles des 31 août et 1^{er} septembre 1870, jusqu'à la dernière cartouche, contre les Bavaois de l'armée prussienne.

LEXIQUE - BAZEILLES

Bazeilles est un petit village des Ardennes situé à quatre km au Sud-Est de Sedan sur la même rive droite de la Meuse.

En 1870, Bazeilles était une position stratégique pour Sedan, barrée au nord par la frontière belge, à l'ouest par la Meuse, à l'est par des collines occupées par les troupes prussiennes.

Marsouins, Bigors et Troupes de marine :

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Troupes de marine ne sont pas des marins.

Les Marsouins sont des fantassins et les Bigors des artilleurs des Troupes dites de marine parce qu'à une époque, et notamment en 1870, celles-ci étaient rattachées à la Marine Nationale. Elles tiennent leur première origine de Richelieu qui avait créé les "Compagnies de la Mer", qui étaient des soldats embarqués sur les vaisseaux royaux pour participer aux abordages et combats navals.

Au fil des années, des guerres, des engagements et des combats, les Troupes de marine se sont bâties une longue et glorieuse histoire. Elles sont particulièrement réputées pour leur bravoure, leur patriotisme, leur abnégation sans faille. Ainsi, le Drapeau du 2^e Régiment d'Infanterie de Marine est celui qui s'honore du plus grand nombre de faits d'armes de l'Armée française. Le fait d'armes le plus marquant, celui qui reste gravé dans les mémoires, qui est devenu emblématique pour les Troupes de Marine, sont les combats de Bazeilles des 31 août et 1^{er} septembre 1870.

Les combats de Bazeilles des 31 août et 1^{er} septembre 1870 s'inscrivent en fait dans la bataille de Sedan où se trouvent encerclés par les prussiens l'Empereur Napoléon III, le général Mac Mahon et son armée de 125 000 hommes, ainsi que la population de Sedan. Les prussiens ignorent la présence de Napoléon III à Sedan.

L'armée de Mac Mahon à Sedan comprend : 8 bataillons de Chasseurs, 1 bataillon de francs-tireurs, 38 régiments de ligne, 4 régiments de marche, 3 régiments de zouaves, 3 régiments de tirailleurs, 1 bataillon de garde mobile des Ardennes en formation à Sedan, et 4 régiments de Troupes de marine.

Le 30 août, toute l'armée de Mac Mahon s'est réfugiée à Sedan. Bazeilles situé à 4 km au Sud-Est est sans défense. Les Bavaois qui se trouvent sur la rive gauche de la Meuse profitent du pont de chemin de fer intact pour investir le village, position stratégique de défense et d'accès de Sedan.

Le 31 août, Mac Mahon donne l'ordre à la 2^e brigade de marsouins de reprendre Bazeilles. Malgré leur supériorité numérique, les Bavaois se replient et quittent la position. Mais, par une série de violentes contre-attaques, les Bavaois réoccupent le village. C'est alors que, du côté français, arrive la 1^{re} brigade des Troupes de Marine en renfort. Les affrontements reprennent de plus en plus violents. Les Bavaois sont de nouveau repoussés hors de Bazeilles. Les pertes humaines sont lourdes, tant pour les Bavaois que pour les Français.

La journée s'achève sur la victoire des Français. Le commandant Lambert s'attend à une nouvelle offensive pour le lendemain et s'organise pour tendre un piège aux Bavaois.

En effet, le 1^{er} septembre à l'aube, les Bavaois reviennent sur Bazeilles... Mais ne trouvent aucune opposition. Ils entrent dans le village en partie en ruine, quand tout-à-coup, 150 marsouins surgissent en contre-attaque et font se replier les Bavaois. Le village est de nouveau français pour la troisième fois.

Pendant ces combats sur Bazeilles, les Prussiens attaquent également Sedan, tant avec leurs fantassins qu'avec leur puissante artillerie. Mac Mahon est grièvement blessé. La cavalerie de Sedan tente quelques percées... infructueuses et meurtrières.

Le roi Guillaume II qui suit les combats du haut d'une colline aurait prononcé ces paroles : "Ah ! Les braves gens !"

Mac Mahon blessé est remplacé par le général Ducrot qui ordonne, pour regrouper ses forces, d'abandonner Bazeilles. Le village que n'ont pu gagner les Bavaois leur est laissé sans combat.

Arrive alors de Sedan le général de Wimpffen muni d'une lettre de commandement. S'opposant au général Ducrot, il ordonne aux Marsouins et Bigors de reprendre Bazeilles !

Les combats reprennent à 1 contre 10. Le village est en feu, les fumées et les poussières sont étouffantes. Le village est repris, mais les munitions manquent. La position est intenable. Les troupes françaises sont submergées. Le général de Vassoigne commandant la "Division Bleue" des Troupes de marine s'adresse à ses troupes et leur tient ces propos : "Messieurs ! J'estime que l'Infanterie de marine a depuis longtemps atteint les extrêmes limites du Devoir ! Il serait insensé d'ensevelir ici une telle troupe. Elle sera utile ailleurs. Néanmoins, je ne peux engager la retraite sans vous consulter. Regardez ! ... Nous sortirons de Bazeilles la tête haute ! Que ce soit, comme pour moi, votre consolation !"

La quarantaine de Marsouins et Bigors se replie et se retranche avec le commandant Lambert sur la lisière nord de Bazeilles, dans l'auberge Bougerie en feu.

Avant le repli sur Sedan, les officiers revendiquent l'honneur de tirer les onze dernières cartouches. La dernière cartouche est tirée par le capitaine Aubert.

A la mi-journée, Sedan est toujours sous les obus prussiens. Napoléon III décide de hisser le drapeau blanc pour épargner du carnage à ses hommes et à la population.

La bataille de Sedan est terminée ainsi que les combats de Bazeilles. Certes, l'issue est une défaite, mais une défaite dans l'honneur. La bravoure, le courage, la ténacité, le patriotisme n'ont pas fait défaut.

Gloire et Honneur aux Troupes de marine, aux Marsouins et aux Bigors, ainsi qu'aux autres troupes qui ont participé à ces combats héroïques.

EPILOGUE

La Maison de la dernière cartouche et la mémoire symbolique de Bazeilles

En ce 1^{er} septembre 1870, la défaite de Sedan est lourde de conséquence. L'empereur Napoléon III et toute la 1^{re} Armée sont faits prisonniers des Prussiens et internés en Allemagne. Les militaires et

la population française en sont très marqués, sans toutefois mettre en doute le courage de leurs soldats. Mais, à l'époque, les combats de Bazeilles n'étaient pas dissociés de la bataille de Sedan.

C'est à compter de 1873, grâce au peintre Alphonse de Neuville, qui, pour immortaliser la bataille de Sedan, a retenu le fait d'armes des tirs des dernières cartouches, jusqu'à la dernière. Le tableau représente le commandant Lambert avec un groupe de Marsouins qui défendent leur position dans des conditions extrêmes, d'où son nom "Maison de la dernière cartouche".



Tableau du peintre Alphonse de Neuville

Et ce n'est que depuis 1952 que les Troupes de Marine, Marsouins et Bigors, commémorent chaque année le souvenir des combats héroïques de Bazeilles des 31 août et 1^{er} septembre 1870, au cours desquels les Troupes de Marine perdirent 2 655 hommes dont 100 officiers.

Les villageois de Bazeilles :

Les combats de Bazeilles firent aussi une quarantaine de victimes parmi les villageois au cours des combats auxquels ils participaient. Environ 150 moururent de leurs blessures dans les mois suivants.

Hommage national au village de Bazeilles et à ses habitants :

En récompense de leur comportement et de leur courage, ainsi qu'au village meurtri, un hommage national a été rendu aux villageois et à Bazeilles en leur concédant le 9 octobre 1900 la Légion d'Honneur, avec la citation suivante :



"Les habitants de la ville de Bazeilles ont donné en 1870, les preuves éclatantes de leur abnégation et de leur esprit de sacrifice à la Patrie. Le Gouvernement estime qu'une récompense exceptionnelle perpétuerait le souvenir d'une conduite digne de servir d'exemple aux générations futures".



Musée de la Maison de la dernière cartouche - Bazeilles



Ossuaire militaire de Bazeilles

RECIT OFFICIEL

DES COMBATS DE BAZEILLES

Depuis 1958, le récit qui suit est prononcé chaque année, lors des célébrations de l'anniversaire des combats de Bazeilles, dans tous les corps de Troupes de Marine de France et d'Outre-mer, et sur les lieux des combats à Bazeilles.

1870 : la France est en guerre. Son territoire est envahi. Pour prendre part à la lutte, Marsouins et Bigors sont, pour la première fois de leur histoire, groupés dans une même division, la division de marine qui sera surnommée la division bleue.

Commandée par le général de Vassoigne, elle est composée de 2 brigades :

- La 1^{re} : Général Reboul, est formée du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine de Cherbourg et du 4^e de Toulon.

- La 2^e : Général Martin des Pallières, comprend le 2^e Régiment d'Infanterie de Marine de Brest et le 3^e de Rochefort.

Le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine de Lorient fournit 3 batteries.

La Division bleue fait partie du 12^e Corps d'Armée sous le commandement du Général Lebrun affecté à l'armée de Mac Mahon. Rassemblée au camp de Chalons, celle-ci, dans la deuxième quinzaine d'août, va tenter la jonction avec l'armée de Bazaine enfermée dans Metz.

Le 30 août, après six jours de marches et de contremarches harassantes, un de nos corps d'armée s'étant laissé surprendre à Beaumont, la 1^{re} brigade, celle du Général Reboul, doit intervenir, d'ailleurs avec succès, pour le dégager.

Le lendemain, 31 août, vers midi, c'est l'autre brigade qui est chargée de reprendre Bazeilles que l'ennemi vient d'occuper.

Le Général Martin des Pallières enlève sa troupe. L'ennemi est refoulé, mais sa supériorité en nombre et en artillerie lui permet, en multipliant ses attaques, de reprendre pied dans la localité. La mêlée est acharnée ; les pertes sont sévères des deux côtés ; le Général Martin des Pallières est blessé et le village en feu.

Vers 4 heures de l'après-midi, les nôtres ne tiennent plus que les lisières nord du village. C'est alors que la brigade Reboul, conservée jusque-là en réserve, est engagée et, avant la tombée de la nuit, Bazeilles est entièrement reprise une nouvelle fois. Toujours aux prix de combats acharnés.

On s'organise pour la nuit. Seules des grand-gardes, placées aux ordres du commandant Lambert, sous-chef d'état-major de la Division, tiendront la localité. Le commandant Lambert, comprenant que l'ennemi, puissamment renforcé pendant la nuit, va revenir en force, lui tend un piège.

Lorsque, le 1^{er} septembre au lever du jour, les Bavares commencent à pénétrer dans le village, ils croient celui-ci abandonné. Une vigoureuse contre-attaque, menée par 150 Marsouins, les surprend et les met en fuite. Nous sommes à nouveau, et pour la troisième fois, maîtres de Bazeilles.

A ce moment survient un coup de théâtre. Le Général Ducrot, qui vient de remplacer Mac Mahon blessé, veut regrouper l'armée et l'ordre est donné d'abandonner Bazeilles. Ce que l'ennemi n'a pas réussi, la discipline l'obtient : Bazeilles est évacué. Mais le général de Wimpffen, porteur d'une lettre de service, revendique le commandement et, prenant le contrepied des dispositions de son prédécesseur, ordonne que soient réoccupées les positions abandonnées. Il faut donc reprendre Bazeilles dont les Bavares n'ont pas manqué de s'emparer entretemps. De Vassoigne n'hésite pas et sa division, en une seule colonne, s'empare du village pour la quatrième fois, malgré la défense acharnée de l'adversaire.

Le 1^{er} Corps d'armée bavarois, renforcé d'une division supplémentaire, et appuyé par une artillerie de plus en plus nombreuse, reprend ses

attaques qu'il combine avec des manœuvres d'encerclement, tandis que dans le village se multiplient les incendies.

Luttant à un contre dix, les marsouins, malgré les obus qui les écrasent et les incendies qui les brûlent et les suffoquent, défendent pied à pied chaque rue, chaque maison et chaque pan de mur. Ils ne cèdent le terrain que très lentement infligeant à l'ennemi des pertes sévères. Hélas, celles qu'ils subissent ne le sont pas moins et, ce qui est très grave, les munitions commencent à manquer.

Le Général de Vassoigne, toujours très calme, estime que sa mission est maintenant accomplie, que "l'infanterie de Marine a atteint les extrêmes limites du devoir" et qu'il ne doit pas faire massacrer une telle troupe, susceptible de rendre encore des services. Vers midi, il fait sonner la retraite.

Cependant le Général de Wimpffen veut encore tenter une percée vers l'est. A cet effet, aux environs de 16 heures, il fait appel au Général de Vassoigne et se met avec lui, épée en main à la tête des débris dont il dispose.

Bazeilles est en grande partie reprise, lorsque sur l'ordre de l'empereur, il fait mettre bas les armes.

La Division bleue a perdu 2 655 des siens dont 100 officiers.

Référence des documents consultés :
Les Chemins de la Mémoire
Revue des Médaillés militaires

Pierre Ribette

Parution autorisé par Marcel Mascetti

VILLENAVE D'ORNON ASSEMBLEE GENERALE 2024



Le 27 janvier 2024 s'est tenue à la Maison des Solidarités l'Assemblée Générale de la Section Cantonale de Villenave d'Ornon sous la présidence de Michel David, secrétaire adjoint départemental de l'ADCPG-CATM de la Gironde et en présence de Michel Poignonec maire de Villenave d'Ornon. Dans son allocution de bienvenue, le Président Christian Bourhis remercie tous les adhérents de leur présence. Puis il fait observer une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus au cours de l'année. Il informe que l'année 2023 s'est bien déroulée. Nous avons au nom de la municipalité organisé les deux banquets des 8 mai et 11 novembre pour tous les anciens combattants de la commune et leurs amis. Le tout dans une excellente ambiance. Michel Poignonec prend la parole, remercie l'assistance de sa présence et de leur participation aux différentes manifestations patriotiques qui sont organisées par la municipalité. Puis vient le moment de l'élection du nouveau bureau. Sont élus :
Membres d'honneur : Patrick Pujol
Président : Christian Bourhis
Vice-président : Claude Verdier
Secrétaire générale : Josiane Labesque
Trésorière générale : Bernadette Reynier
Trésorier adjoint : Denis Bruguera
Porte-drapeau : René Labesque.
Christian Bourhis remercie l'assemblée pour cette réunion qui s'est déroulée dans une ambiance très sympathique. Le verre de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale.

Christian Bourhis
Président du canton

DISTRIBUTION DES JOURNAUX

De nombreux journaux nous sont retournés, n'ayant pu être distribués.

Parfois, l'adresse n'est plus à jour, il se peut aussi que cela soit dû à un problème de distribution.

Aussi, afin d'éviter cela, nous vous remercions de bien vouloir signaler tout changement d'adresse au président de votre section.

N'hésitez pas non plus à avertir celui-ci, ou le secrétariat de l'association départementale, si vous ne recevez plus le journal.

Cette communication permettra de tenir les listings le plus à jour possible et évitera les désagréments de tous côtés.

NOUVEAU !!!

Le site de notre Association Départementale est mis en ligne !!

Vous y trouverez des renseignements, des photos, les journaux, la boutique, les imprimés et bien plus.

Pensez à donner le lien à vos proches, aux voisins...

Faisons-nous connaître !

<http://www.acpccatmopex33.fr/>

↻ CARNET ↻

Le Président et les Membres du Bureau Départemental présentent leurs condoléances et l'expression de leur chaleureuse amitié aux familles de nos amis ou camarades défunts.

Allsop John (CATM) de Pellegrue
Barreau Claude (CATM) de Branne
Combarel Francis (Symp.) de Saint Caprais de Bordeaux
Coutant Claude (CATM) de Saint Ciers sur Gironde
Danjoly Jean (CATM) de Branne
Darroman Jean-Claude (CATM) de Captieux
Dubile Jean (CATM) de Langon
Dufourg Guy (CATM) de St Michel de Rieufret
Garcia Pédro (CATM) de Lormont
Goulard Jean-Jacques (Symp.) de Monséguir
Guenard Rolland (CATM) de Monséguir
Guibert Roger (CATM) de Salleboeuf
Leroy Gabriel (CATM) de Villenave d'Ornon
Lignau Roger (CATM) de Captieux
Mouche Jacques (CATM) de Cadaujac
Paul Denis (CATM) de Lormont
Perennes Jacques (CATM) de Saint Caprais de Bordeaux
Roussel Hervé (CATM) de Ste Foy la Grande
Teterel Jean-Pierre (CATM) de Blaye

♦ Pierrette la veuve de notre ami Claude Baron (CATM) de Latresne